

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 5 juin 2023, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

**Conseillers(ères) présents(es) :**

M	Clermont Bossé
M	Rémi Gilbert
M	Laurier Fortin
M	Jimmy Samson
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

**Citoyens présents :** Jocelyn Albert (Arrivé à 19h20)

**MOT DE BIENVENUE**

La mairesse souhaite la bienvenue.

**2023-06-0074**

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

**2023-06-0075**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2023**

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

**2023-06-0076**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2023**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2023 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

**PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public lors de la première parole au public.

## CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

### **COMPTES À PAYER**

#### **Comptes payés :**

##### Chèques fournisseurs

C2300057 Dépanneur des Bouleaux	Entretien bâtiment	19.78 \$
C2300058 Buro Plus Gyva	Photocopieur	6 094.25 \$
C2300059 Petite caisse	Poste/f. de bureau/ent.bâtiment	122.45 \$
C2300060 Fabrique St-Léon-Le-Grand	Loyer annuel	3 000.00 \$
C2300061 Sanimos	Collecte et transport	2 780.39 \$
C2300062 MRC d'Abitibi	Quotes-parts	11 398.00 \$
C2300063 Ville d'Amos	Enfouissement	636.84 \$
C2300064 LSAT	Cotisation annuelle	103.48 \$
C2300065 Québec Loisirs	Fourniture bibliothèque	417.00 \$
C2300066 Dépanneur des Bouleaux	Essence voiture	145.00 \$
C2300067 Louis Corriveau	Vérification mécanique	80.00 \$
C2300068 Buro plus Gyva	Matériel de bureau	2 607.63 \$
C2300069 Hydraulique JMPE	Entretien niveleuse	95.47 \$
C2300070 Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien de terrain/bâtiment	93.66 \$
C2300071 Millaire & Godbout inc.	Outillage	258.38 \$
C2300072 Plomberie Germain Roy	Entretien bâtiment	37.50 \$
C2300073 Zip Lignes	Signalisation sentier pédestre	22.97 \$
C2300074 Purolator	Envoi test égout	8.34 \$
C2300075 Forêt et recherche Harricana	Voyages de bouleau	1 507.80 \$
C2300076 Municipalité de Taschereau	Entente incendie 2023	7 000.00 \$
C2300077 8348871 Canada inc.	Entretien niveleuse/camion	1 604.61 \$
C2300078 Manon Lampron	Remb. repas formation MSP	62.47 \$
C2300079 Jinny Cossette	Remboursement repas ADL	24.39 \$
C2300080 CSSH	Don pour les finissants	300.00 \$
C2300081 Revenu Québec	Remboursement TPS/TVQ bois	14 039.98 \$
C2300082 Dépanneur des bouleaux	Rouleau de timbres	105.78 \$

##### Chèques salaires

##### Salaires en ligne

D2300061-D2300064	Salaires	4 532.58 \$
D2300065-D2300070	Rémunération des élus	1 797.10 \$
D2300071-D2300074	Salaires	4 532.58 \$

##### Salaires en chèque

P2300005	Rémunération des élus	174.42 \$
----------	-----------------------	-----------

##### AccèsD avril

L2300034	Hydro-Québec	Éclairage rues	370.67 \$
L2300035	Vidéotron	Internet	57.43 \$
L2300036	Caisse Desjardins	Frais de banque	69.10 \$
L2300037	Int Communication	Site internet	63.18 \$
L2300038	Nortech	Soutien technique	231.10 \$
L2300039	Revenu Québec	DAS mars	3 640.05 \$
L2300040	Revenu Canada	DAS mars	1 336.36 \$

##### **Comptes à payer :**

Jinny Cossette	Remboursement repas rencontre ADL	19.71 \$
Marcel Fortin	Ménage du bloc sanitaire	125.00 \$
Marcel Fortin	Ménage location salle	125.00 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	43.00 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	40.02 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence tracteur à gazon	46.99 \$
Dépanneur des bouleaux	Entretien bâtiment (eau)	19.78 \$
Millaire & Godbout	Outillage	12.60 \$

Millaire & Godbout	Entretien tracteur à gazon	19.14 \$
Millaire & Godbout	Outillage	85.04 \$
Millaire & Godbout	Entretien voiture	49.94 \$
Location Amos	Entretien terrain/Entretien outillage	146.52 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien bâtiment	21.23 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien bâtiment	14.36 \$
Isabelle Lévesque	Remboursement clé gym	25.00 \$
Le Code Ducharme	Ren. services de mise à jour	179.36 \$
Groupe SFK	Étude géotechnique (TECQ)	20 580.53 \$
Sécurité publique	Sûreté du Québec 1 <sup>er</sup> versement	6 425.00 \$
Bigué Avocats	Statutaires	101.99 \$
Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	74.85 \$
Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	29.30 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien jeux d'eau	16.81 \$
Daniel Tétreault, CPA inc.	Services professionnels rendus	833.57 \$
Rona Bois Turcotte	Entretien bâtiment	139.95 \$
M vitres d'autos	Entretien réseau d'égout	41.34 \$
H2 Lab	Analyse égouts	5.75 \$
Ville d'Amos	Enfouissement/Écocentre	957.34 \$
Zip Lignes	Signalisation	302.34 \$
Zip Lignes	Signalisation	76.89 \$
Zip Lignes	Signalisation	138.39 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

**2023-06-0077**

### **RÉSOLUTION**

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE**, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

### **AVIS DE MOTION N° 235-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 234-23 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUNAY**

Monsieur le conseiller Rémi Gilbert dépose le projet de règlement n° 235-23 modifiant le règlement n° 234-23 concernant la démolition d'immeubles de la Municipalité de Launay.

Avis de motion est également donné par ledit membre du conseil municipal que le règlement n° 235-23 modifiant le règlement n° 234-23 concernant la démolition d'immeubles de la Municipalité de Launay sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public au bureau municipal.

### **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LES FAITS SAILLANTS**

La mairesse fait le dépôt du rapport annuel sur les faits saillants, conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec.

Celui-ci sera expédié aux citoyens par média poste.

**2023-06-0078**

**PROJET ÉCLAIRAGE DE RUES – ACHAT DE PORTE-FUSIBLE**

**CONSIDÉRANT QUE** pour le projet de modernisation d'éclairage de rues, nous devons procéder à l'achat de portes-fusibles et de fusible;

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de Danny Lamoureux entrepreneur électricien d'un montant de 944 \$ plus taxes pour l'achat de 40 porte-fusibles et fusibles.

Adoptée

**2023-06-0079**

**PANNEAUX DE SIGNALISATION AUX ENTRÉES DU VILLAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu en date du 20 avril 2023, une lettre du Ministère des transports et de la Mobilité durable lui demandant de retirer les panneaux de signalisation situés dans l'emprise du Ministère;

**CONSIDÉRANT QUE** puisque la municipalité a par le passé reçu une permission de voirie, celle-ci peut exceptionnellement laisser les panneaux de signalisation aux entrées du village;

**CONSIDÉRANT QUE** pour pouvoir les laisser à ces endroits, il faut procéder à l'achat de poteaux permettant de se conformer au Code de la sécurité routière.

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**D'ACCEPTER** la soumission de Ziplignes pour un montant de 214.28 \$ plus taxes.

Adoptée

**2023-06-0080**

**EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Launay trouve important l'embauche d'étudiants pour l'été afin de leur permettre de se faire de l'expérience et de gagner un salaire.

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**QUE** l'étudiant embauché est Jérôme Sylvain, selon les conditions prévues par la municipalité;

**QUE** celui-ci débutera le 26 juin, selon l'horaire qui aura été établi par l'administration municipale, et ce pour une durée de 8 semaines à 28 heures par semaine.

Adoptée.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2023-06-0081**

**Changement de fournisseurs courriels**

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

De changer de fournisseur pour la gestion des courriels de la Municipalité de Launay par la Boutique du bureau Gyva.

Adoptée

**2023-06-0082**

**Entente intermunicipale relative à la gestion des constats d'infraction et autorisation de participer à une demande d'offre de prix auprès de firmes d'avocats**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Launay a différents règlements municipaux qui s'appliquent sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Launay émet des constats d'infraction ou par l'intermédiaire de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Amos a le personnel requis pour faire la gestion des constats d'infraction;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années, une entente sur la gestion des constats d'infraction existe entre les municipalités de la MRC d'Abitibi et qu'il y a lieu de la mettre à jour;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**DE CONCLURE** une entente relative à la gestion des constats d'infraction avec la Ville d'Amos;

**D'AUTORISER** la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Launay, ladite entente donnant effet à la présente résolution;

**D'AUTORISER** la Ville d'Amos d'aller en demande de prix au nom de la municipalité de Launay auprès de firmes d'avocats pour représenter les intérêts de la municipalité.

Adoptée

**2023-06-0083**

**Air climatisé automobile**

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

**DE** faire réparer l'air climatisé de l'automobile chez Trudel automobile pour un montant de 575.00 \$ plus taxes.

Adoptée

**Fontaine**

Madame la conseillère Marie-Anne Fortin mentionne qu'elle a été mettre des vivaces dans les bacs de la fontaine.

**Arbre artistique des fêtes**

Madame la conseillère Marie-Anne Fortin mentionne qu'elle a des lumières dont elle ne se sert pas pour mettre sous l'arbre artistique des fêtes. Elle va les apporter à l'employé municipal.

**Balayage des rues**

Madame la conseillère Marie-Anne Fortin mentionne qu'il y aurait certains endroits où il faudrait que le balai soit passé à nouveau. Les travaux seront effectués dès que nous aurons de la pluie car cela fait beaucoup de poussière.

**PAROLE AU PUBLIC**

Des questions sont posées concernant les feux de forêt et l'accès aux terres publiques.

**2023-06-0084**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et unanimement résolu par les membres du conseil.

**QUE**, l'assemblée soit levée à 19h40.

Adoptée

\_\_\_\_\_

Mairesse

\_\_\_\_\_

Directrice générale et greffière-trésorière

*Je, Claudette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*